

**Déclaration préliminaire
de la Mission électorale de la Francophonie
à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle et du référendum
constitutionnel en République de Moldavie**

Résumé

A l'invitation de la Commission électorale centrale de Moldavie, la Secrétaire générale de la Francophonie a dépêché une Mission électorale de la Francophonie à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle et du référendum constitutionnel du 20 octobre 2024 en République de Moldavie. Cette mission a rencontré les acteurs politiques et de la société civile, les responsables d'institutions impliquées dans le processus électoral ainsi que les partenaires extérieurs. Sur la base de ses échanges et constats, elle relève que l'élection présidentielle et le référendum se sont déroulés globalement de manière libre, fiable et transparente. Le double scrutin a été organisé et mis en œuvre conformément au cadre juridique en vigueur et aux règles et principes démocratiques, malgré un contexte marqué par la guerre dans l'Ukraine voisine et de sérieuses allégations d'ingérence étrangère en Moldavie, à travers la diffusion de désinformation, le financement illégal, etc.. La mission relève que malgré ce contexte politique compliqué, le jour du scrutin, le vote s'est déroulé dans le calme et la discipline. Les membres de bureau de vote ont fait preuve de professionnalisme durant une journée électorale particulièrement longue. Dans l'attente des résultats définitifs, l'OIF invite les acteurs politiques à privilégier les voies légales en cas de contestation des résultats du scrutin. L'OIF exprime aussi sa disponibilité à poursuivre son accompagnement pour la consolidation de la paix et de la démocratie en Moldavie, en lien avec les recommandations qui seront formulées par la MEF.

Dans le cadre de l'accompagnement des processus électoraux dans l'espace francophone et à l'invitation des autorités électorales de Moldavie, Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie, a dépêché une mission électorale de la Francophonie (MEF) à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle et du référendum du 20 octobre 2024 en République de Moldavie.

Cette mission est conduite par l'Ambassadeur Désiré Nyaruhirira, Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale. La mission est composée d'experts de haut niveau provenant de différents pays francophones, ainsi que d'un député fédéral et ancien ministre, député et sénateur du Royaume de Belgique et d'une députée de Saint-Hyacinthe, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Présente à Chişinău depuis le 15 octobre, la mission électorale de la Francophonie s'est entretenue avec les parties prenantes du processus électoral moldave,

notamment les autorités, les responsables d'institutions en charge des élections (Commission électorale centrale, Conseil de l'audiovisuel, Cour constitutionnelle), les représentants de formations politiques et la principale organisation de la société civile mobilisée notamment sur l'observation nationale, Promo-LEX. Elle a également échangé avec les membres des missions d'observation électorale et les partenaires internationaux présents dans le pays (ambassadeurs francophones, Conseil de l'Europe).

Conformément à son mandat, la MEF s'est attachée à évaluer les conditions de préparation et de tenue de l'élection présidentielle et du référendum en Moldavie, notamment au regard de la Déclaration de Bamako de novembre 2000, consacrée notamment à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes dans les pays de l'espace francophone.

Sur la base des entretiens avec les acteurs rencontrés et de ses analyses, la mission a établi les constats suivants :

- Le premier tour de l'élection présidentielle et le référendum se sont déroulés dans un contexte de tensions politiques marquées, reflétant des divergences profondes sur les enjeux d'avenir du pays. Ces tensions sont en partie liées à la situation géopolitique complexe de la Moldavie, exacerbée par la guerre en Ukraine voisine et par des allégations d'activités de déstabilisation sur son territoire. Des enquêtes policières et journalistiques ont corroboré les déclarations des autorités moldaves, mettant en lumière des tentatives d'ingérences étrangères, et des campagnes de désinformation à grande échelle.
- Le cadre juridique des élections est conforme aux principes de la Déclaration de Bamako et aux standards internationaux. Les dernières modifications qui y ont été apportées, notamment sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques, ainsi que la mise à jour des réglementations sur les campagnes électorales et la clarification des règles de couverture médiatique, ont renforcé les garanties démocratiques. Malgré cela, un phénomène préoccupant a été signalé, concernant des individus et des groupes qui, sans être officiellement candidats ou partis en lice, mènent des activités de campagne électorale en s'appuyant sur le droit de réunion. Cette situation leur permet de contourner le cadre de régulation relatif au financement électoral, échappant ainsi au contrôle des autorités compétentes.
- Les institutions en charge des élections, notamment la Commission électorale centrale (CEC) et le Conseil de l'audiovisuel (CA), ont agi de manière professionnelle et transparente.
 - La CEC a notamment filmé et diffusé ses réunions en direct, permettant l'accès du grand public au processus décisionnel. La CEC s'est distinguée par son engagement en faveur de la transparence, malgré la complexité liée à l'organisation d'un double scrutin et la mise en place, peu avant l'élection, d'une phase pilote de vote par correspondance aux États-Unis et en Suède. La CEC a su mener les opérations électorales avec professionnalisme et efficacité.
 - Le CA a rempli son rôle de régulation des médias pendant la campagne électorale en veillant à ce que la couverture médiatique soit équitable et respecte les règles établies. Le CA est impliqué, depuis plusieurs années, dans la lutte contre la désinformation, un enjeu de plus en plus

crucial dans le paysage médiatique moldave grâce notamment à l'appui de l'OIF qui a accompagné le CA dans la méthodologie de lutte contre la désinformation, le renforcement de capacités de son personnel à travers de nombreuses formations ainsi que dans l'élaboration d'un guide pratique pour le monitoring des médias en période électorale. En matière de lutte contre la désinformation, le CA collabore également avec la plateforme STOPFALSE, un organisme indépendant qui vérifie et analyse les informations circulant dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cette plateforme a joué un rôle essentiel dans la vérification des faits et dans la lutte contre la propagation de fausses informations.

- La visibilité de la campagne électorale a été réduite et largement concentrée sur les réseaux sociaux, avec une présence très limitée d'affichages publics et de débats. Ce format a réduit l'exposition de la campagne dans les espaces publics traditionnels. Cette période a été affectée par des campagnes de désinformation massive, associant l'intégration à l'Union européenne à celle de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), présentée comme synonyme de guerre.
- Le 20 octobre 2024, les membres de la MEF se sont répartis en deux équipes, et ont visité une vingtaine de bureaux de vote à Chisinau mais aussi en Gagaouzie et le long de la rive droite du Dniestr. Leurs observations ont été complétées par celles de Promo-LEX, principale organisation de la société civile moldave active dans le domaine électoral, soutenue par l'OIF, qui a déployé plus de 810 observateurs sur l'ensemble du territoire national, ainsi que 90 observateurs dans les bureaux de vote à l'étranger.

Sur la base de ses observations, analyses et entretiens avec les organes et acteurs du processus électoral, dont Promo-LEX, la MEF établit les constats préliminaires suivants :

- Les bureaux de vote ont généralement ouvert et fermé aux heures légales ;
- Les bureaux de vote étaient dotés du matériel requis et bien organisés, mais n'étaient pas systématiquement accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Les responsables des bureaux de vote visités ont démontré une bonne maîtrise des procédures et assuré un déroulement professionnel et serein du vote, avec des procédures largement respectées ;
- Des représentants des candidats et des observateurs de la société civile étaient présents dans la majorité des bureaux de vote visités ;
- Le vote s'est déroulé dans le calme et globalement dans le respect des procédures ;
- La clôture des opérations de vote et le dépouillement des bulletins de vote se sont déroulés conformément aux procédures légales ;
- La publication progressive des résultats détaillés par la CEC a favorisé une transparence accrue dans le processus électoral.

La Mission électorale de la Francophonie estime que, malgré une campagne de désinformation massive et des opérations d'ingérence étrangère, les élections du 20

octobre se sont déroulées de manière libre, fiable et transparente, et conformément au cadre juridique en vigueur.

La MEF tient à saluer l'engagement des organes de gestion des élections, ainsi que le professionnalisme des membres des bureaux de vote et le civisme et la mobilisation des électeurs moldaves.

La MEF appelle toutes les formations politiques à recourir aux voies légales en cas de contestation des résultats. Il est impératif de s'engager à maintenir un climat serein et la qualité des opérations électorales observées jusqu'à la tenue et la proclamation des résultats définitifs, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, prévu le 3 novembre.

La MEF établira un rapport circonstancié à l'issue de ces élections, intégrant des recommandations destinées à renforcer le cadre juridique et l'organisation des élections en République de Moldavie.

D'ores et déjà, la MEF recommande la réalisation d'une évaluation postélectorale exhaustive impliquant tous les acteurs politiques ainsi que la société civile. Cette évaluation devra viser à harmoniser et à consolider le cadre juridique électoral, à renforcer la confiance dans l'indépendance des institutions électorales, ainsi qu'à garantir la transparence et l'équité des campagnes électorales. Il est également crucial d'assurer un accès à une information intègre, fiable et de qualité et à une couverture médiatique équitable, tout en préservant le droit des citoyens de choisir librement leurs représentants.

La Mission électorale de la Francophonie réaffirme la disponibilité de l'Organisation internationale de la Francophonie à accompagner les institutions et les acteurs moldaves dans la mise en œuvre des recommandations qui seront formulées, dans un souci de renforcement et d'accompagnement de la démocratie en République de Moldavie.

Enfin, la Mission électorale de la Francophonie tient à exprimer sa gratitude aux autorités du pays, aux acteurs du processus électoral et, de manière générale, à la population moldave pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant son séjour en République de Moldavie.

Chişinău, le 22 octobre 2024